

AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC
N° 2023 – TEMP 58

Demande présentée le : 10 mai 2023
Par : L'entreprise DEMECO
Demeurant à : 43 rue de Versailles à LE CHESNAY (78)
Au bénéfice de : madame ROST Christine
Adresse : 21 rue de l'Hôtel de Ville à JUZIERS (78)
Surface occupée : un camion de déménagement

Le maire,

Vu la demande d'autorisation d'occuper le domaine public pour un déménagement,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2,
Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8, L 581-18 et R 581-55 à R 581-79

ARRETE

Article 1 : L'entreprise DEMECO est autorisée à occuper le domaine public avec un camion de déménagement à proximité du 21 rue de l'Hôtel de Ville à JUZIERS (78) :

le mardi 30 mai 2023 de 08 heures 00 à 17 heures 00.

Article 2 : Ce déménagement nécessitera :

- Mise en place d'une signalisation avant le virage rue d'Aumont par la société chargée du déménagement (sens descendant).
- Information par le demandeur des riverains les plus proches susceptibles d'être embarrassés par la gêne occasionnée.

Article 3. L'entreprise DEMECO est occupante temporaire du domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 4. Monsieur le commissaire de police, M. le responsable de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressée.

A JUZIERS, le 15 mai 2023

Le maire, Ketty VARIN

